

NÉGOCIATIONS COLLECTIVES



Niveau d'étude
BAC +5



ECTS
4 crédits



Composante
EDS - Institut
d'administration
économique
et sociale
(IAES)



Volume
horaire
24h



Période de
l'année
Printemps

plugin.odf:CONTENT_PROGRAM_TABO1_TITLE

Description

Bruno CARAUD

Direction Générale du Travail (DGT), Ministère du Travail.

& Christian METTOT

DRH de l'Agence Nationale pour la Formation Professionnelle des Adultes (AFPA).

Ancien DGA - DRH & Dialogue social chez Radio France.

L'objet de ce cours est de préparer les étudiants à la pratique du dialogue social, en resituant la négociation collective dans son contexte économique, politique, sociologique et juridique, et en abordant la mise en œuvre de la négociation collective au quotidien.

Le cours s'organise en deux temps.

- * Une première partie présente le cadre de la négociation collective ;
- * elle part d'un rappel historique sur la structuration progressive du dialogue social depuis plus de deux

siècles, jusqu'à la situation actuelle et le rôle des différents acteurs ;

- * en différenciant notamment les différents modes de paritarisme (« paritarisme de gestion », et "paritarisme de négociation ») ;
- * et en présentant les modifications du système français résultant des lois récentes portant sur le dialogue social et la négociation collective.
- * La deuxième partie se focalise sur les modalités concrètes de négociation dans l'entreprise, à partir notamment d'études de cas, dont certaines en entreprise, avec rencontre des acteurs impliqués.

Volume horaire annuel : 24 heures de formation. -
Type : Cours magistral en présentiel *par* enseignants professionnels.

Prérequis : Connaissances socle en GRH et Droit du travail, lecture et analyse de documents juridiques et sociaux.

Modalités de contrôle de connaissances : Contrôle continu.